71 LE MAG'
L'ACTU DU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT
N°44 DÉC. 2025



DOSSIER

PLAN ENVIRONNEMENT 2020-2030

UN BILAN À MI-PARCOURS POSITIF

RENCONTRE

NINO FAERDIG

LE CHALONNAIS QUI A SIGNÉ LE TUBE DE L'ÉTÉ

ACTUALITÉS

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE DE RETOUR EN SAÔNE-ET-LOIRE EN 2026

© Valérie Quéméner

UN SITE CULTUREL
DU DÉPARTEMENT

MUSÉE départemental du compagnonnage
ROMANÈCHE-THORINS







RELEVER NOTRE-DAME

EXPOSITION TEMPORAIRE
MINI-MUSÉE

REGARDS / GESTES / SAVOIRS

17 octobre 2025
› 31 mai 2026



98 rue Pierre-François Guillon
03 85 35 22 02
musee-compagnonnage71.fr

SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT



© Gaetan-BOUVIER

LE PRÉSIDENT ANDRÉ ACCARY LORS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DU 21 NOVEMBRE 2025

L'ÉDITO

ANDRÉ ACCARY

Président du Département de Saône-et-Loire

À l'heure où nous imprimons ce magazine, nous ne connaissons pas encore la trajectoire du budget de l'État. Ce qui n'est pas sans conséquence pour les collectivités puisque l'effort demandé oscillerait entre 2 et 4,6 milliards d'euros…
Un écart de 2,6 milliards d'euros avec lequel nous, collectivités locales, devons composer.
Malgré cette imprécision, j'ai souhaité **maintenir le vote du budget du Département de Saône-et-Loire** lors de notre assemblée départementale du 17 décembre.
Ne pas repousser ce vote du budget départemental pour éviter des conséquences en cascade.
Ne pas repousser ce vote du budget départemental pour permettre à nos partenaires d'avoir une visibilité.
Je pense au monde économique, aux agriculteurs, au milieu associatif et à tous les acteurs du champ des solidarités surtout, parce que tous ont besoin de connaître le budget du Département pour établir leurs projets 2026.
Cela n'a pas été simple. Mais nous avons l'habitude dans ce contexte national incertain qui perdure !

Pour ce budget départemental 2026, nous avons gardé notre ligne de conduite de l'an passé : **poursuivre nos efforts** d'économies tout en **préservant nos compétences obligatoires** (les personnes âgées, les personnes handicapées, la protection de l'enfance, etc.).

Néanmoins comme cela a été souligné au congrès des Départements de France à Albi, **cela fait trois ans que nous tirons la sonnette d'alarme** auprès des gouvernements successifs sur la crise financière qui frappe les Départements.
Trois ans que nous vivons une situation complexe sur le plan politique ; inquiétante sur le plan économique ; explosive sur le plan social ; sur fond d'une dette abyssale de 3400 milliards d'euros.
Trois ans que nous compensons tous du mieux que nous pouvons.
Cette situation, si elle était amenée à perdurer, serait très difficilement supportable par les Départements

Pourtant, nous souhaitons continuer de nous projeter.
En 2026, des projets verront le jour **car c'est l'avenir de la Saône-et-Loire qui est en jeu.**

À quelques jours des fêtes de Noël et du jour de l'an, je veux que nous gardions cet optimisme qui fait notre force et le dynamisme de nos actions.

Je souhaite à chacune et chacun d'entre vous d'excellentes fêtes de fin d'année, en famille je l'espère, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui seront seuls ou au travail.
Joyeux Noël à toutes et tous !

INFORMER
04 RÉTROSPECTIVE
08 RENCONTRE
10 ACTUALITÉS
16 ÉCHOS DES CANTONS

DÉCRYPTER
18 DOSSIER
CINQ ANS D'ACTIONS CONCRÈTES POUR LA PLANÈTE
24 71 EN ACTION

DÉCOUVRIR
26 TALENTS
28 TRIBUNES
29 ICI & LÀ… AGENDA
34 PROJECTEUR

SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : STÉPHANE BUTNY
RÉDACTRICE EN CHEF : KARINE DUPONT
RÉDACTION : EDWIGE LABRUYÈRE, NATHALIE MERVELLET, JULIETTE MARCOUT, CORENTIN GIRARDON
CONCEPTION : C. MAHOUDIAUX
PHOTOGRAPHE : THIERRY CONVERT
IMPRESSION : IMAYE GRAPHIC
TIRAGE : 306 000 EXEMPLAIRES
DISTRIBUTION : LA POSTE
DÉPÔT LÉGAL : DÉCEMBRE 2025
ISSN (IMPRIMÉ) : 1776-9671
ISSN (EN LIGNE) : 3038-3110

PEFC

VERSION NUMÉRIQUE À RETROUVER SUR SAONEETLOIRE.FR

71 LE MAG' est accessible aux personnes malvoyantes dans une version texte compatible avec la norme W3C, en version braille et en CD audio

SUIVEZ-NOUS SUR



© 99médias / France3

31 | 10

CYRIL FÉRAUD A POSÉ SON HÉLICO EN SAÔNE-ET-LOIRE !

Un épisode inédit de l'émission *La Carte aux trésors*, tourné en Bourgogne du Sud, a été diffusé sur France 3. Deux candidats se sont élancés dans une course haletante entre vignobles mythiques, abbayes millénaires et paysages d'exception, de Rully à Mâcon, en passant par Charolles, Cluny et Tournus. Une aventure entre terroir, patrimoine et traditions, à la découverte des trésors cachés de la Saône-et-Loire. L'occasion de redécouvrir les richesses de notre beau département et de donner envie au 1,4 million de spectateurs qui ont regardé le programme de l'explorer à leur tour !



01 > 31 | 10

CONFÉRENCES DES TERRITOIRES : UN RENDEZ-VOUS ANNUEL POUR BÂTIR L'AVENIR

Chaque année en octobre, le président du Département rencontre les élus locaux lors des conférences des territoires. Ces échanges permettent d'ajuster les politiques départementales aux réalités du terrain et de renforcer le dialogue avec les communes. C'est aussi l'occasion d'expliquer l'évolution des appels à projets « Territoire », afin qu'ils répondent toujours mieux aux attentes locales. En 2025, 420 projets ont été soutenus dans ce cadre, pour près de 11 M€ investis par le Département, générant 99 M€ de travaux dans le territoire. **Collectivités de Saône-et-Loire, vous avez jusqu'au 31 décembre 2025 pour déposer votre dossier** dans le cadre de l'appel à projets 2026.

+ d'infos : saoneetloire.fr



01 10 SUCCÈS POUR LE PREMIER FORUM DE LA PARENTALITÉ

Le Théâtre, Scène nationale de Mâcon, a rassemblé près de 500 parents et enfants, ainsi que 300 visiteurs professionnels, pour un événement inédit et fédérateur : le Forum de la parentalité. Co-organisé par l'État, le Département de Saône-et-Loire, la Caf, la MSA, l'Udaf et l'Éducation nationale dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles (SDSF), le Forum a également réuni de nombreux partenaires associatifs et des collectivités. Une première édition plus que réussie qui a permis aux familles de notamment mieux connaître l'action du Département en matière de soutien à la parentalité, avec la présence du service de Protection maternelle et infantile (PMI), des Centres de santé sexuelle (CSS) ou encore de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

09 | 10

JOLIE MOBILISATION POUR LA JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS

Le Département de Saône-et-Loire et le Réseau des aidants Sud 71 ont organisé la Journée nationale des aidants à Paray-le-Monial. L'objectif ? Présenter les dispositifs existants sur le territoire du Charolais-Brionnais et proposer des solutions concrètes pour soutenir les aidants, souvent isolés et démunis.
À cette occasion, la Maison locale de l'autonomie (MLA) de Paray a fait découvrir ses services à 150 personnes tandis que le ciné-débat autour du film *Les esprits libres* de Bertrand Hagenmüller a réuni une cinquantaine de spectateurs au cinéma Empire.



24 | 11

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Chaque jour dans le monde, une femme meurt toutes les 10 minutes, tuée par un proche. Très engagé dans la lutte contre les violences intrafamiliales, le Département de Saône-et-Loire a organisé une conférence à la salle des fêtes de Rancy pour sensibiliser sur cette thématique, sous l'impulsion de Nathalie Damy, conseillère départementale déléguée en charge de l'égalité Femmes-Hommes et des violences intrafamiliales, en partenariat avec le Zonta.
Les échanges ont été rythmés par les interventions du sénateur Marie Mercier, de l'avocate Karen Charret et de Sophie Dupuis-Fontaine, directrice de l'association d'aide aux victimes Avema de l'Ain, département dans lequel une Maison des femmes a été créée (à Bourg-en-Bresse). Un exemple inspirant !





16
10

VERTICALE ROSE : GRAVIR POUR PRÉVENIR

Près d'un millier de participants ont pris part à la Verticale rose, organisée par le Département de Saône-et-Loire dans le cadre d'Octobre rose, campagne dédiée à la sensibilisation et au dépistage du cancer du sein.
L'objectif : gravir les 280 marches de la tour des Archives départementales à Mâcon, édifice labellisé « Patrimoine du 20e siècle », le temps d'un défi sportif et solidaire. En présence de Miss Bourgogne, marraine de l'édition, les ascensions se sont enchaînées toutes les 15 secondes dans une ambiance conviviale et festive, en alternant catégories loisir et compétition.
La barre symbolique des 71 000 marches a été franchie. Les bénéfices de la soirée ont été reversés au Comité départemental de la Ligue contre le cancer, en plus d'un chèque de 7 100 € du Département.

21 11 ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

DEUX INVITÉS DE MARQUE

L'Assemblée départementale du 21 novembre a été riche en interventions en lien avec l'ordre du jour.



François Sauvadet, président de Départements de France, invité par le président du Département de Saône-et-Loire André Accary, est venu évoquer la situation financière des Départements et les deux résolutions tout récemment déposées par Départements de France concernant *« le financement de l'aide à l'enfance »* et *« la sauvegarde du modèle social français par la rénovation des relations et des financements des politiques sociales des Départements ».*

54 Départements sont aujourd'hui en grande difficulté financière. En cause : les dépenses imposées par l'État depuis des années (RSA, APA, PCH), sans aucune compensation. **Ces dépenses représentent 70 % du budget départemental, contre 54 % il y a 10 ans.**



© Gaëtan Bouvier

Le colonel Tomica Lukic, commandant le groupement de la Gendarmerie de Saône-et-Loire, a également répondu favorablement à la demande du président Accary de faire un état des lieux de la programmation des constructions des nouvelles gendarmeries en Saône-et-Loire, notamment avec l'acquisition de terrains à Saint-Gengoux-le-National, Cuisery, Cluny et Montchanin. La première pierre de la gendarmerie de Bourbon-Lancy sera posée début 2026. À terme, 12 constructions verront le jour, dont 4 projets dans le cadre du Plan national des « 239 brigades ».

L'INFO EN +

La Gendarmerie nationale intervient dans 97 % des communes de Saône-et-Loire.

ÇA BOUGE AU DÉPARTEMENT

Le président Accary, avec la démission de Sébastien Martin, devenu ministre, a modifié son exécutif.
C'est Amelle Deschamps qui est désormais la 1re vice-présidente du Département, en charge des familles, de la protection de l'enfance et des violences intrafamiliales. De son côté, Anthony Vadot, déjà chargé des finances et de l'administration générale, ajoute à sa délégation l'aménagement, les aides aux territoires, la ruralité, les routes et infrastructures, tandis que Arnaud Durix complète son portefeuille - Très haut débit et développement des usages numériques - avec l'intelligence artificielle. Par ailleurs, Hervé Reynaud devient le 15e vice-président, en charge de la culture et du patrimoine, alors que Michel Duvernois et Chantal Gien sont promus conseillers délégués, respectivement à l'aménagement du territoire et à la ruralité. Enfin, Sébastien Ragot, suppléant de Sébastien Martin sur le canton de Givry, siège dorénavant à sa place au sein de l'Assemblée départementale.

COLLÈGES

OCTOBRE GOURMAND EN SAÔNE-ET-LOIRE

Parce que *bien manger* s'apprend dès le plus jeune âge et que bien produire est la clé d'une alimentation durable, le Département a célébré en octobre la richesse de son terroir à travers trois rendez-vous savoureux : le Grand Repas, À fond la courge ! et la Semaine du goût. Trois opérations pour relier la terre à l'assiette, valoriser les producteurs locaux et éveiller les papilles des collégiens.



LE GRAND REPAS

Le même jour, le même menu, partout ! Cette opération nationale invite à partager un repas identique à base de produits locaux. En Saône-et-Loire, le chef étoilé Cédric Burtin (Saint-Rémy) et Arnauld Liochon, chef du collège Camille-Chevalier à Chalon-sur-Saône, ont imaginé un menu de saison autour du bœuf charolais, du miel et des pommes.
Le 9 octobre 2025, une vingtaine d'établissements – collèges, EHPAD, entreprises – ont joué le jeu pour un repas à la fois pédagogique, durable et gourmand.

LA SEMAINE DU GOÛT

Grande fête du bien manger, elle a mobilisé de nombreux collèges autour de menus 100 % locaux, de produits Agrilocal71 et d'ateliers de découverte.
Une belle occasion pour les élèves de comprendre que derrière chaque assiette se cachent des producteurs passionnés, une saison et une histoire.

LE GRAND REPAS : ILS EN PARLENT



Arnauld Liochon, chef de cuisine
« Nous avons conçu un menu réalisable dans les cuisines collectives, à partir de produits locaux. Voir les enfants se régaler, découvrir de nouvelles saveurs, c'est une vraie fierté. »



Cédric Burtin, chef étoilé
« On peut très bien manger avec des produits simples et de qualité. Derrière ce repas, il y a la passion des équipes et la richesse d'un territoire. »



Les élèves
« On avait l'impression d'être dans un grand restaurant ! »
Mathieu
« C'était super bon et ça permet de découvrir de nouvelles saveurs ! »
Romane

À FOND LA COURGE !

Chaque automne, le Département fournit des produits locaux aux collèges. Cette année, les maraîchers étaient à l'honneur : 1 300 kg de courges ont été cuisinés dans les cantines du Département. Une belle façon de montrer que bien manger commence par consommer des produits locaux et de saison.

Un partenariat inédit
Grâce à un accord avec Logissimo - La Poste, une partie des livraisons a été assurée par le réseau postal, renforçant la logistique alimentaire locale et le lien entre producteurs et consommateurs.



Nino (avec les lunettes) en compagnie d'Antonin, son acolyte de Bleu Soleil avec qui il a composé le titre lumineux et viral, *Soleil bleu.*



© Valentin Izzo

NINO FAERDIG

Le Chalonnais qui a cosigné le tube Soleil bleu

SON 71

Né le 15 février 2005 à Chalon-sur-Saône, Nino a grandi à Créot, à proximité du vignoble des Maranges. Il est étudiant en 3e cycle dans la classe de musiques actuelles amplifiées de Julien Baratay au conservatoire du Grand Chalon.

SES ENDROITS PRÉFÉRÉS

La campagne saône-et-loirienne, avec ses petits monts, ses coins de verdure, ses paysages variés et apaisants. Chalon, *« petite ville tranquille et mignonne »* où il aime revenir, loin de l'agitation et de la pollution parisiennes. Les jolies petites rues du centre-ville de Cluny.

LE MORCEAU QUE VOUS AVEZ COMPOSÉ AVEC VOTRE COMPLICE ANTONIN PARMENTIER CUMULE PLUS DE 100 MILLIONS D'ÉCOUTES SUR LES DIFFÉRENTES PLATEFORMES. DE QUOI DONNER LE TOURNIS ?

N.F. Ce succès est à la fois excitant et effrayant ! En ce moment, c'est le rush, nous sommes très sollicités. On a même participé aux NRJ Music Awards et Luiza, qui a accepté de poser ses mots et sa voix sur notre morceau, a fait la Star Academy ! On rencontre des stars, mais on reste juste deux gars qui aiment faire de la bonne musique ensemble…

COMMENT CETTE AVENTURE A-T-ELLE DÉBUTÉ ?

N.F. J'ai rencontré Antonin dans une soirée techno sur une péniche parisienne il y a 3 ans. On aimait tous les deux l'électro-dub (une sorte de reggae électronique) et on a commencé à faire du son ensemble. On a baptisé notre duo Bleu Soleil : c'est poétique, pas niais et il y a peu de pseudo en français dans le monde de l'électro. Notre morceau *Soleil bleu* est sorti le 11 avril dernier mais sa carrière a débuté timidement avec seulement 1 000 écoutes par jour. C'est début juillet que ça a explosé sur Instagram, TikTok, Spotify, Shazam… Aujourd'hui, le succès dépasse tout ce qu'on avait pu rêver. *Soleil bleu* a été le single le plus écouté de France pendant plusieurs semaines consécutives, c'est vertigineux ! Mais tout cela va se stabiliser, se rééquilibrer. Car ce n'est pas quelque chose de normal d'aller se montrer à la télé devant des millions de gens…

VOUS CONTINUEZ D'ÉTUDIER AU CONSERVATOIRE DU GRAND CHALON ?

N.F. Oui ! En ce moment, je suis beaucoup à Paris, mais je reviens dès que je peux. Je me sens à ma place au conservatoire, au contact d'autres élèves qui partagent ma passion et de profs qui m'encouragent. Je rencontre des gens intéressants, je participe à des projets motivants, j'expérimente, je teste, je crée. C'est super enrichissant !

DE QUOI RÊVEZ-VOUS ?

N.F. De vivre de ma musique, sans pour autant devenir une superstar ! Je fais de la musique assistée par ordinateur (MAO) depuis que j'ai 15 ans mais j'ai mis du temps à me dire que je pourrais en faire mon métier. Mes perspectives d'avenir se sont créées au fil du temps et des rencontres. De belles choses s'annoncent actuellement : une date parisienne le 27 mars à Central Chapelle au cœur de l'Adidas Arena, une tournée dans les festivals à l'été 2026, suivie d'une tournée en salles à l'automne. Et puis on travaille sur de nouveaux morceaux… J'aimerais aussi me remettre au sport, voyager, prendre le temps de voir ma famille, mes amis. La vraie vie quoi, après tout ce tourbillon !

***SOLEIL BLEU*, PAR BLEU SOLEIL & LUIZA - ODGPROD 2025**
INSTAGRAM : BLEUSOLEIL.MP3
ÉCOUTEZ L'EP DE BLEU SOLEIL : BFAN.LINK/BLEU-SOLEIL-BLEU
BLEU SOLEIL EN CONCERT : BLEUSOLEIL.BLEUCITRON.NET

HOMMAGE

DÉCÈS DE DEUX ANCIENS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Dominique Commeau, maire d'Étang-sur-Arroux depuis 2014, vice-président de la communauté de communes du Grand Autunois Morvan et conseiller départemental du canton de Saint-Léger-sous-Beuvray de 2011 à 2015, nous a quittés le 24 octobre à l'âge de 70 ans.
Camille Dufour, ancien maire du Creusot, ancien président de la communauté urbaine Creusot-Montceau et conseiller départemental de 1976 à 1995, est décédé le 18 novembre à l'âge de 100 ans.
André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, a tenu à rendre hommage lors de l'Assemblée départementale de novembre à ces deux élus de terrain passionnés qui ont passé leur vie au service des autres.



© AdobeStock

SOLIDARITÉS

ET SI VOUS DEVENIEZ ACCUEILLANT(E) FAMILIAL(E) ?

Accueillir chez soi une personne âgée ou un adulte en situation de handicap, c'est bien plus qu'un métier : c'est une aventure humaine où la solidarité prend tout son sens. Le Département vous invite à des réunions d'information pour en découvrir davantage sur ce métier essentiel et enrichissant.

- **Jeudi 5 février 2026** de 9h30 à 11h30 à Chalon-sur-Saône Maison départementale des solidarités - 52 rue Pierre Deliry.
- **Mardi 17 mars 2026** de 9h30 à 11h30 à Mâcon - Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - Bâtiment Saône, salle Niepce.

PLACES LIMITÉES
INSCRIPTION OBLIGATOIRE : 03 85 39 56 18 OU PAR MAIL ACFA.PAPH@SAONEETLOIRE71.FR
+ D'INFOS SUR SAONEETLOIRE.FR



ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

NOUVELLE TOURNÉE POUR LE VAN71

Le Van71 a repris la route et parcourt la Saône-et-Loire à votre rencontre. Avec son animateur, le bus numérique du Département propose des ateliers gratuits et ouverts à tous pour mieux utiliser ordinateur, tablette ou smartphone. Véritable tiers-lieu itinérant, il accompagne chaque participant dans la prise en main du numérique et l'accès aux démarches en ligne. Le Van fait actuellement étape à Vincelles, Bruailles, Vareilles, Saint-Martin-en-Bresse, Sens-sur-Seille, Mussy-sous-Dun, Salornay-sur-Guye, Saint-Germain-en-Brionnais, Saint-Symphorien-des-Bois et Saint-Germain-du-Plain. Venez avec votre matériel ou utilisez celui disponible dans le bus !
Le programme comprend six ateliers de 2 heures. 25 places par atelier. Inscriptions en mairie.

INFOS COMPLÉMENTAIRES : 03 85 39 76 17 OU NUMERIQUE71@SAONEETLOIRE71.FR

UN GESTE, MILLE VIES

LE DÉPARTEMENT AMBASSADEUR DU DON D'ORGANES

Le Département de Saône-et-Loire devient ambassadeur du don d'organes, en partenariat avec le collectif Greffes+, pour promouvoir ce geste de vie et de solidarité.



AGIR
Le Département invite toutes les collectivités du territoire à s'associer à cette démarche en relayant les actions de sensibilisation et en encourageant chacun à parler de son choix à ses proches.

Déjà engagé dans une politique santé volontariste, le Département de Saône-et-Loire franchit une nouvelle étape en devenant ambassadeur du don d'organes, aux côtés du collectif Greffes+ (représenté localement par France ADOT 71 et De tout cœur avec Louis). Cette démarche vise à sensibiliser les habitants à un sujet encore trop peu abordé, alors que 2 à 3 personnes meurent chaque jour en France faute d'organes disponibles.
Si plus de 80 % des Français se disent favorables au don, moins d'un sur deux a fait connaître clairement sa volonté à ses proches, entraînant parfois des refus par méconnaissance.
En rejoignant le réseau national des villes ambassadrices, déjà fort de plus de 750 collectivités, la Saône-et-Loire devient le deuxième Département de France et le premier de Bourgogne-Franche-Comté à porter cette distinction.
Plaque officielle, actions de communication, interventions scolaires, plantation d'un « arbre de vie » ou encore manifestation annuelle le 22 juin, autant d'initiatives qui feront vivre cet engagement collectif pour sauver des vies.

RECONSTRUCTION DU PONT DE FLEURVILLE

LE CHANTIER VA POUVOIR REPRENDRE !

Après plus de quatre ans de procédure, les Départements de Saône-et-Loire et de l'Ain ont gagné leur longue bataille judiciaire. Les travaux de reconstruction du pont de Fleurville vont pouvoir reprendre.

Le 21 novembre dernier, le Conseil d'État a donné raison aux deux Départements et confirmé l'autorisation environnementale nécessaire à la reprise du projet de reconstruction du pont de Fleurville. Une bonne nouvelle pour la population locale et les usagers, puisque la construction du nouveau pont, décidée dès 2018 par la Saône-et-Loire et l'Ain, avait été bloquée en 2021 par l'action d'une association dénonçant le projet. Une initiative qui a fait perdre des années au territoire… En effet, sans celle-ci, le nouveau pont aurait pu être mis en service dès cette année.



Prévisualisation du futur pont, de 272 mètres de long et 12 mètres de large



L'actuel pont sera démoli et les berges seront reconstituées



Les présidents des Départements de Saône-et-Loire et de l'Ain sur le pont pour faire aboutir leur projet commun

UN PROJET AU SERVICE DU TERRITOIRE

Le projet consiste à construire un second pont en parallèle du pont actuel, tout en conservant le premier ouvert à la circulation. Ainsi, les travaux du nouveau pont pourront être réalisés sans pénaliser les plus de 6 000 usagers qui empruntent quotidiennement l'ouvrage franchissant la Saône et reliant les communes de Pont-de-Vaux (Ain) et Fleurville (Saône-et-Loire). Les équipes du Département vont se mobiliser afin que le dossier entre le plus rapidement possible dans sa phase opérationnelle. Le nouveau pont devrait pouvoir être mis en service fin 2029.

Cette décision est une belle victoire pour tous les riverains et acteurs économiques, commerçants, artisans, entreprises qui étaient pénalisés par l'arrêt du projet. Reprendre les travaux de construction du nouveau pont va bénéficier à l'ensemble de la vie économique du secteur et faciliter le quotidien des habitants.

MDS DE MONTCEAU

L'ACCUEIL MAINTENU PENDANT LES TRAVAUX !

La Maison départementale des solidarités (MDS) de Montceau-les-Mines va bénéficier de travaux de rénovation intérieure et énergétique à partir du mois de janvier, pour une durée de 4 à 6 mois.

Pendant le chantier, le Service social départemental (SSD), le service Emploi et insertion professionnelle, ainsi que le service Aide sociale à l'enfance (ASE) resteront disponibles à l'adresse habituelle de la MDS. En revanche, le service de Protection maternelle et infantile (PMI) et la Maison locale de l'autonomie (MLA) déménageront temporairement, respectivement dans les locaux de la crèche de Saint-Vallier et du CCAS de Montceau. Les services délocalisés le temps des travaux devraient réintégrer la MDS avant l'été !

+ D'INFOS SUR SAONEETLOIRE.FR



NOUVELLES CONDITIONS D'ACCUEIL

PMI :
- Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 au **03 85 67 79 53**
- Accueil physique uniquement sur rendez-vous à la crèche 2, rue Henri Wallon 71230 Saint-Vallier

MLA :
- CCAS - Place Beauregard 71300 Montceau-les-Mines **03 85 67 67 15**
- Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, l'après-midi uniquement sur rendez-vous

L'adresse de la MDS ne change pas !
8 rue François Mitterrand - 71300 Montceau-les-Mines
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
03 85 67 67 00 - mds.montceaulesmines@saoneetloire71.fr



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

RENDRE LA ROUTE PLUS SÛRE EN HIVER

Le Département de Saône-et-Loire déclenche, de mi-novembre à mi-mars, son plan de viabilité hivernale, dispositif de surveillance de l'état des routes et d'intervention. Il garantit la praticabilité du réseau et permet ainsi aux usagers de se déplacer dans les meilleures conditions, en toute sécurité, sur les 5 300 km de routes départementales.

En cas de neige, verglas ou encore givre, les 300 agents de la Direction des routes et infrastructures de la collectivité sont prêts à intervenir pour surveiller, saler et déneiger les routes. Ils s'appuient notamment sur le centre d'information et de gestion du trafic (CIGT) du Département, qui leur délivre des informations nécessaires, comme les prévisions météorologiques ou les données transmises par les stations météo routières.

POUR CONNAÎTRE L'ÉTAT DES ROUTES DÉPARTEMENTALES EN TEMPS RÉEL, RENDEZ-VOUS SUR INFOROUTE71.FR

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

NOUVELLE MANDATURE : 106 COLLÉGIENS PRÊTS À S'ENGAGER POUR LA SAÔNE-ET-LOIRE

Le 24 novembre, dans l'hémicycle du Département à Mâcon, 106 collégiens ont officiellement fait leur entrée au sein du Conseil départemental des jeunes de Saône-et-Loire (CDJ71).



Le président André Accary, aux côtés de Mathilde Chalumeau, vice-présidente chargée des collèges, et des élus référents, a installé cette nouvelle assemblée pour un mandat de deux ans.

Créé en 2019, le CDJ71 offre aux collégiens un espace d'expression et d'action citoyenne. Les jeunes élus y imaginent et portent des projets concrets, liés à leur quotidien. Véritable laboratoire d'idées, cette instance permet aux élèves de mieux comprendre le fonctionnement démocratique tout en contribuant à la dynamique du territoire.

L'engouement ne faiblit pas : pour cette quatrième mandature, 53 collèges sur 61 ont choisi de participer. Entre rencontres avec les élus, découverte des missions du Département et premières réflexions collectives, cette journée d'installation a marqué le début d'une aventure citoyenne forte pour ces jeunes ambassadeurs, déterminés à s'investir pour leur département. Leur engagement d'aujourd'hui façonne déjà la Saône-et-Loire de demain.

ÇA BOUGE AU LABO

AGRIVALYS71 LANCE SA NOUVELLE GAMME D'ANALYSES POUR CHIENS, CHATS ET CHEVAUX

Prévention, diagnostic et suivi des maladies infectieuses, le laboratoire départemental Agrivalys71 propose depuis le 1er octobre 2025 des analyses fiables et rapides pour chiens, chats et chevaux.

Face au désert analytique pour ces animaux, Nathalie Pozzi, la directrice d'Agrivalys 71, et son équipe, ont en effet imaginé ces nouveaux services rapides et précis pour diagnostiquer et prévenir les maladies.

Aucun laboratoire ne proposait cela dans le secteur, les seuls en capacité de réaliser ces analyses se situant à Paris et Caen, avec 15 à 30 jours de délai pour les résultats. Avec Agrivalys71, les propriétaires de chats, chiens et chevaux pourront dorénavant obtenir des réponses sous 24 heures et s'assurer ainsi de pouvoir faire soigner leurs animaux rapidement et sereinement.

LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL AGRIVALYS71
ESPACE DUHESME - 18 RUE DE FLACÉ - MÂCON - 03 85 33 52 20
+ D'INFOS : AGRIVALYS71.FR





© AdobeStock

CULTURE

SOUTIEN RÉAFFIRMÉ À L'ENSEIGNEMENT ET LA PRATIQUE ARTISTIQUES

Le Département de Saône-et-Loire a adopté son nouveau Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques (SDEA) pour 2026-2032.

Ce plan réaffirme le soutien aux écoles de musique, de danse et de théâtre, avec un double objectif : garantir la qualité de l'enseignement et son accessibilité à tous les Saône-et-Loiriens. Il met l'accent sur la formation des professionnels, le développement de l'inclusion (via le projet « Tous en jeu ») et le soutien aux pratiques amateurs. Pour cela, un nouveau fonds d'intervention artistique est créé, et la filière des cultures urbaines (notamment le hip-hop) poursuit sa restructuration.

Recensement des chorales : votre voix compte !

Dans le prolongement de ce nouveau schéma départemental, le Département s'associe à la Cité de la Voix pour cartographier les pratiques chorales amateurs dans le but de valoriser cette pratique et mieux la structurer.
Que votre groupe soit scolaire, liturgique, pop-rock ou éphémère, faites-vous connaître !

+ D'INFOS SUR : SAONEETLOIRE.FR

SALON DE L'AGRICULTURE 2026

UNE VITRINE POUR LA SAÔNE-ET-LOIRE



© Anthony LITAUDON

Aux portes de la capitale, le Salon international de l'agriculture s'apprête une fois de plus à battre son plein !

Véritable mise en lumière du monde rural, il attire chaque année plusieurs centaines de milliers de visiteurs, professionnels et curieux, venus découvrir la richesse des productions françaises. Sur un espace de 100 m², le Département de Saône-et-Loire y présentera ses filières d'excellence, ses savoir-faire et ses produits emblématiques, fruits du travail passionné des agriculteurs, éleveurs et artisans du territoire. Cette participation, désormais incontournable, s'inscrit dans une démarche de valorisation et de promotion du territoire. En mettant en avant la qualité de ses productions, la diversité de ses paysages et le dynamisme de ses acteurs, le Département affirme sa volonté de soutenir une agriculture vivante, innovante et ancrée dans ses traditions.

VENEZ !

Le Salon constitue aussi une formidable vitrine pour renforcer l'attractivité de la Saône-et-Loire et donner envie au grand public de venir la découvrir !

Du 21 février au 1er mars 2026
Paris Expo Porte de Versailles

ÉVÉNEMENT

LE TOUR DE FRANCE 2026 FERA ÉTAPE EN SAÔNE-ET-LOIRE

C'est une nouvelle qui réjouira les nombreux amateurs de cyclisme. Le Département de Saône-et-Loire s'apprête à recevoir deux étapes du Tour de France en 2026, l'une féminine, l'autre masculine. Une belle reconnaissance pour un territoire qui cultive depuis toujours sa passion du sport et du vélo.



© Gaetan BOUVIER

Mâcon avait déjà accueilli en 2024 le départ d'une étape masculine.

Le jeudi 16 juillet prochain, Chalon-sur-Saône accueillera l'arrivée de la 12e étape du Tour de France masculin, élancée depuis le circuit de Nevers Magny-Cours. Sur un parcours de 181 km, les coureurs offriront au public une étape rapide et spectaculaire, avant de franchir la ligne d'arrivée sur les bords de Saône. Quelques jours plus tard, le mercredi 5 août, c'est Mâcon qui vibrera à son tour. La ville sera le théâtre du départ de la 5e étape du Tour de France féminin, en direction de Belleville-en-Beaujolais. Longue de 140 km pour un dénivelé positif de 2 850 mètres, cette étape accidentée promet un spectacle sportif intense au cœur de nos paysages vallonnés.

Au-delà du prestige, cet événement majeur constitue une formidable vitrine pour la Saône-et-Loire. Le passage du Tour, suivi par des millions de téléspectateurs à travers le monde, mettra en lumière la diversité de nos paysages et la vitalité de nos communes.

Pour le Département, c'est aussi une occasion unique d'affirmer son engagement pour le sport, le vélo et les mobilités actives, tout en soutenant l'attractivité touristique et économique du territoire.

LE PARIS-NICE AUSSI !

La célèbre course de vélo Paris-Nice passera également en Saône-et-Loire le mercredi 11 mars 2026, avec une arrivée d'étape prévue dans la difficile montée du signal d'Uchon, dans le Morvan.
Avant de s'attaquer au final, les coureurs parcourront les 70 derniers kilomètres du jour dans le département, en passant notamment par Autun et le mont Beuvray. L'arrivée est prévue autour de 17 heures.

En 2026, la grande boucle portera haut les couleurs de la Saône-et-Loire. Rendez-vous cet été pour vivre, ensemble, l'un des temps forts de l'année sportive !



Canton de Gergy

UNE RÉNOVATION D'ENVERGURE POUR LE PONT DE BRAGNY-SUR-SAÔNE

Au confluent de la Saône et du Doubs, le pont de Bragny-sur-Saône fait l'objet d'un chantier majeur à plus de 6,2 M€. L'ouvrage, construit en acier et en béton armé, présentait d'importants signes de fatigue : béton fragilisé, fissures sur les culées, tablier vieillissant. Pour lui redonner toute sa solidité, un vaste programme de travaux a été lancé. Il comprend la déconstruction et la reconstruction du tablier, la réhabilitation des appuis, le renforcement et la remise en peinture de la charpente métallique. La circulation routière et piétonne est interrompue jusqu'en février 2027, date prévisionnelle de la fin des travaux. À terme, le pont offrira davantage de sécurité et de confort, avec l'intégration d'une voie de mobilité douce reliant la voie bleue et l'EuroVélo 6, ainsi qu'un trottoir et des feux tricolores pour mieux réguler la circulation.









Canton de Chauffailles

LE PONT D'IGUERANDE FERMÉ EN URGENCE

Le Département de Saône-et-Loire procède en urgence à des travaux importants sur le pont de la Loire, à Iguerande. Fin septembre, une équipe de plongeurs chargée de vérifier les appuis immergés a décelé un affouillement au niveau d'une des six piles en béton. Une érosion causée par la pression des courants de la Loire qui menace la stabilité de l'ouvrage. Face à l'urgence de la situation et des risques majeurs pour la sécurité des usagers, le Département a immédiatement procédé à la fermeture immédiate du pont et de son chemin communal. La solution n'est pas encore trouvée car ce type de désordre reste peu courant en France. Avec les informations issues des plongeurs et en collectant d'autres données géotechniques ou constructives, le Département tente d'établir un projet de réparation avec l'appui du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).



Canton de Digoin

LE PONT DE LA PLAINE À DIGOIN RÉHABILITÉ

À Digoin, le pont de la Plaine, sur l'avenue de Launay, a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce à un chantier mené par le Département de Saône-et-Loire entre octobre et novembre. Solidité de la structure, protection du béton, renouvellement de l'étanchéité et du revêtement… plusieurs opérations se sont succédé afin de prolonger la vie de cet ouvrage d'art et offrir plus de confort et de sécurité aux usagers. Avec un investissement de 175 000 €, le Département a choisi de sécuriser durablement ce point de passage stratégique de la RD 979, très fréquenté dans la traversée de Digoin.



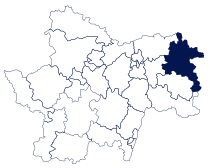


Canton de La Chapelle-de-Guinchay

LE GRAND SITE DE FRANCE SOLUTRÉ POUILLY VERGISSON, STAR DE TF1

En septembre dernier, le Grand Site de France, site remarquable du Département, a déroulé son tapis vert pour le tournage de la nouvelle série événement de TF1, *Grandiose !*
Séduite par le cadre naturel exceptionnel et ses falaises, l'équipe de production y a filmé des scènes de randonnée. La série, interprétée par Catherine Frot, Claudia Tagbo et Gérémy Crédeville, promet de donner une visibilité nationale au Département. Rendez-vous début 2026 pour la découvrir et admirer les paysages de Saône-et-Loire en prime time !





Canton de Pierre-de-Bresse

RÉHABILITATION DE LA HALLE AUX POULETS À BELLEVESVRE

Construite au XIXe siècle, la Halle aux poulets a longtemps été le cœur du commerce avicole local, jusqu'aux années 1970. Aujourd'hui, elle est un lieu de vie dynamique, accueillant de nombreuses manifestations associatives et municipales.
Face aux importantes dégradations de l'édifice (mur d'enceinte, grilles, enduits intérieurs), une opération de réhabilitation a été engagée pour préserver ce patrimoine communal.
Le Département a soutenu ce projet à hauteur de 24 700 €, dans le cadre de l'appel à projets 2025, soit 25 % du coût total des travaux, estimé à 99 000 €. En parallèle, une collecte de dons est en cours *via* la Fondation du Patrimoine, ayant déjà permis de réunir 10 100 €.



Canton de Chauffailles

LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LA MÉMOIRE OUVRIÈRE

Classée Monument historique, la bannière du syndicat des mineurs de La Chapelle-sous-Dun, datée de 1890, témoigne de l'histoire sociale et ouvrière du territoire. En 2024, l'association Mémoire des mineurs et mines a engagé sa restauration auprès d'Anne Breugnot, restauratrice textile à Lyon. Grâce à son dispositif culturel, le Département de Saône-et-Loire a apporté un soutien financier de 3 405 €, soit 30 % du montant total des travaux. En 2025, la bannière restaurée a retrouvé sa place à la Maison du peuple, lieu emblématique de la vie associative locale depuis 1922, et seule en Saône-et-Loire à avoir conservé ses fonctions originelles.





© Valérie Quéméner



En 2020, le Département de Saône-et-Loire lançait un ambitieux Plan environnement sur 10 ans, décliné en six axes, avec un objectif clair : protéger le territoire, préparer un avenir durable et agir pour un environnement de qualité, au service du bien-être de tous les Saône-et-Loiriens.
Doté d'un budget de 5 M€ par an, ce plan a été conçu pour permettre au Département de concrétiser ses ambitions. Cinq ans plus tard, l'heure est au premier bilan.

DÉCRYPTAGE

PLAN ENVIRONNEMENT 2020-2030

CINQ ANS D'ACTIONS CONCRÈTES POUR LA PLANÈTE



Le Pré de Charvet à Cuisery, récemment labellisé ENS71

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AGIR POUR UN TERRITOIRE DURABLE ET VIVANT



Catherine Amiot et le président André Accary, lors de la plantation du 300 000e arbre du Plan environnement le 25 novembre 2025 à Burgy

3 questions à...

CATHERINE AMIOT,
vice-présidente du Département de Saône-et-Loire en charge de la transition écologique, du plan environnement, des mobilités douces et des forêts

POURQUOI L'ENVIRONNEMENT EST-IL UN ENJEU MAJEUR POUR LE DÉPARTEMENT ?

Le changement climatique est déjà à l'œuvre en Saône-et-Loire, avec des effets visibles sur nos paysages, nos ressources et nos modes de vie. Depuis 2020, le Département s'est engagé à tenir le cap de la transition écologique, à la fois dans ses propres actions et en accompagnant les projets des collectivités locales. Notre Plan environnement s'articule autour de cinq priorités : préserver la ressource en eau, restaurer la biodiversité, développer les mobilités douces, soutenir les économies d'énergie et protéger la santé de tous les Saône-et-Loiriens. Autant d'actions concrètes pour améliorer durablement le quotidien de chacun.

QUELS RÉSULTATS CONCRETS PEUT-ON DÉJÀ OBSERVER À MI-PARCOURS ?

Les résultats sont déjà visibles sur le terrain. Sur la préservation de la ressource en eau, nous avons soutenu les particuliers et les agriculteurs pour s'équiper en récupérateurs d'eau de pluie, et mené une grande étude départementale pour anticiper la gestion des ressources selon les usages. Côté biodiversité, nous avons triplé le nombre d'Espaces naturels sensibles et atteint notre objectif annuel de 60 000 arbres et arbustes plantés. Pour les mobilités douces, le Schéma des voies vertes et le Schéma des itinéraires cyclables du quotidien guident désormais les aménagements. De nouvelles sections, comme celle de Charolles, verront le jour d'ici la fin de l'année. Enfin, sur les économies d'énergie, le plan Celsius fixe la feuille de route de la collectivité, tandis que nous soutenons la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés.

QUELS AXES RESTENT PRIORITAIRES POUR LA SUITE ?

Nous allons poursuivre nos efforts sur l'ensemble de ces axes, tout en renforçant notre accompagnement des territoires. L'enjeu est d'aider chaque collectivité à amplifier ses projets d'adaptation au changement climatique.

Les documents de planification évolueront si nécessaire, car il est toujours plus efficace – et moins coûteux – d'anticiper que de subir les aléas climatiques ou énergétiques. À mes yeux, la gestion de la ressource en eau reste la priorité absolue : c'est un enjeu stratégique pour l'avenir de nos bassins hydrographiques et pour la vie quotidienne des habitants.



PLAN NATURE

RESTAURER LES ÉQUILIBRES NATURELS ET RENFORCER LA BIODIVERSITÉ

Le Plan nature traduit l'engagement du Département de Saône-et-Loire pour préserver, restaurer et valoriser les milieux naturels du territoire. Il prend vie à travers de nombreuses actions concrètes : plantation d'arbres, création d'espaces protégés ou encore accompagnement d'initiatives locales.

En quelques années, plus de 300 000 arbres ont déjà pris racine en Saône-et-Loire, soit la moitié de l'objectif fixé pour 2030. Le paysage se transforme peu à peu : 40 km de haies se redessinent le long des routes, offrant de nouveaux refuges à la biodiversité. Le nombre d'Espaces naturels sensibles (ENS) est, lui aussi, en nette progression : de trois en 2020, ils sont désormais neuf, parmi lesquels le Pré de Charvet à Cuisery, récemment labellisé. Le Département veille à faire découvrir ces sites auprès du public. Le nombre de visites guidées a doublé depuis 2019 - 40 en 2025.

Pour atteindre ses objectifs, le Département poursuit ses actions de manière coordonnée. Il s'appuie sur des partenariats solides, à l'image de la convention avec l'Office national des forêts, qui permet la plantation annuelle d'environ 30 000 arbres dans les forêts publiques, et soutient les communes forestières dans la gestion durable de leurs massifs. Parallèlement, les dispositifs d'aide à la plantation, comme le Chèque-Arbre 71 ou l'abondement aux aides régionales, accompagnent les initiatives locales et citoyennes. La collectivité agit aussi sur les terrains dont elle est propriétaire, comme les collèges, sites départementaux, voies vertes ou dépendances routières, en intégrant la nature au cœur de ses aménagements.

PLAN EAU

PRÉSERVER ET SÉCURISER UNE RESSOURCE VITALE

Face aux sécheresses qui se multiplient et aux déséquilibres hydriques qui menacent l'avenir, le Département agit pour préserver, économiser et sécuriser la ressource en eau sur l'ensemble du territoire. Le Plan eau place au cœur de ses priorités la recherche de nouvelles ressources, l'interconnexion des réseaux et la mise en œuvre de mesures de sobriété dans les usages. Depuis 2020, près de 420 exploitations agricoles ont été accompagnées pour installer des systèmes de récupération d'eau de pluie, pour plus de 5 M€, tandis que des kits d'économie d'eau et d'énergie ont été distribués aux ménages les plus fragiles. La réhabilitation de la retenue du Pont du Roi illustre concrètement cette politique de sécurisation durable de l'alimentation en eau potable.



Barrage du Pont du Roi

Pour anticiper les besoins à long terme, le Département conduit des études prospectives sur l'évolution des ressources et des usages à l'horizon 2050 et 2070. Ces travaux, menés en partenariat avec les acteurs locaux, visent à identifier les bassins hydrographiques les plus sensibles et à proposer des solutions adaptées selon différents scénarios climatiques. De nouveaux forages sont par ailleurs prévus dans le Charolais - Val de Loire afin de renforcer la sécurité hydrique du territoire.



Collège En fleurette à Saint-Gengoux-le-National

PLAN COLLÈGES DURABLES

DES ÉTABLISSEMENTS SUR LA VOIE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Département de Saône-et-Loire s'engage pour que ses collèges soient performants sur le plan énergétique et garantissent le bien-être des collégiens.

Le Plan environnement prévoit la construction d'éco-collèges.
Les opérations de Saint-Marcel et Saint-Germain-du-Bois sont lancées et avancent à bon rythme.
Des opérations de désimperméabilisation des cours ont été réalisées – ou sont programmées – dans plusieurs collèges (Saint-Gengoux-le-National, Cluny, Autun, Chalon, Mâcon). Elles répondent à deux objectifs majeurs fixés par le Département :

- **Améliorer le bien-être des élèves** en créant des îlots de fraîcheur pour améliorer le confort des élèves lors des fortes chaleurs,
- **Favoriser la récupération des eaux pluviales** afin de réduire les coûts d'arrosage et d'entretien des végétaux.

UNE LOGIQUE DE SOBRIÉTÉ

Dans le cadre de la rénovation des collèges, le Département privilégie les « investissements d'avenir » que représentent les énergies renouvelables, et notamment le photovoltaïque (dans une logique d'autoconsommation) et la gestion technique des bâtiments (pilotage à distance des installations), qui permettent de concilier préservation de l'environnement et optimisation des coûts de fonctionnement des bâtiments. Une démarche est également en cours sur la supervision des réseaux d'eau afin de détecter d'éventuelles fuites et ainsi préserver la ressource en eau.

MANGER LOCAL À LA CANTINE

Un collège durable passe aussi par l'alimentation locale et les circuits courts : 60 % des aliments servis dans les assiettes des collégiens de Saône-et-Loire proviennent de producteurs locaux, mis en relation avec les collèges via Agrilocal 71, plateforme gérée par le Département. Une démarche qui soutient l'agriculture locale, limite l'empreinte environnementale des transports et conscientise les élèves à une consommation responsable.



PLAN CELSIUS

CONTENIR LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Adopté en 2023, le Plan Celsius doit permettre de contribuer à la neutralité carbone et de contenir le réchauffement climatique en deçà de +2 °C d'ici 2050.
Sur la base du bilan de son empreinte carbone en 2022, qui s'élève à 47 740 tCO_2e, le Département se donne pour cap de passer à 31 700 tCO_2e en 2030, puis à 11 000 tCO_2e en 2050, soit une réduction moyenne de ses émissions de gaz à effet de serre de 5 % par an. Derrière ces chiffres, l'action se fait déjà sentir : les bâtiments sont rénovés pour consommer moins d'énergie, les achats publics deviennent plus responsables, l'empreinte numérique diminue, et les déplacements professionnels des agents départementaux se mettent au vert grâce au déploiement de véhicules électriques.

PLAN TOUS À VÉLO

LE DÉPARTEMENT FAIT LA PART BELLE AUX CYCLISTES

Pionnier depuis 1997 dans le développement des voies vertes, le Département de Saône-et-Loire poursuit son engagement en faveur des mobilités douces, avec l'ambition de faire du vélo un mode de déplacement sûr et accessible pour un quotidien plus durable et plus sain.

Adopté en juin 2025, le Schéma départemental des itinéraires du quotidien, qui comprend 80 km de tracés, est destiné à sécuriser les déplacements des cyclistes sur leurs trajets réguliers. Les premiers aménagements issus de ce Schéma ont été engagés fin octobre : la RD 45, entre Prissé et Bussières, et la RD 6, entre Ouroux-sur-Saône et Marnay, ont été dotées de bandes cyclables de chaque côté de la chaussée pour un montant total de 770 000 €.
Ce dispositif s'inscrit en synergie avec le Schéma directeur des voies vertes 2022-2040, qui prévoit 170 km de voies supplémentaires pour conjuguer déplacements touristiques et de loisirs. Dans ce cadre, des travaux ont été engagés en octobre pour créer la section Paray-le-Monial – Charolles – Vendenesse-lès-Charolles sur 22 km, pour 1,2 M€. Ces deux schémas sont guidés par un socle commun : le Schéma directeur d'aménagement cyclable des routes départementales, qui harmonise la gestion des aménagements cyclables en Saône-et-Loire.

Le Département soutient également les projets innovants. Depuis 2020, 45 dossiers portés par des associations et des collectivités ont été accompagnés dans le cadre de l'aide Tous à vélo. La mise en place du Chèque vélo de Saône-et-Loire a aussi permis à 4 600 foyers d'être accompagnés pour l'acquisition d'un vélo.



PLAN LOGEMENTS

GARANTIR À TOUS UN LOGEMENT DÉCENT

Le Plan logements soutient la transition énergétique en rendant les logements plus économes et accessibles. Pour le Département de Saône-et-Loire, la rénovation énergétique est à la fois un levier d'équité sociale et un moteur pour l'économie locale : un habitat bien isolé assure confort pour les habitants et remplit le carnet de commandes des entreprises. Le Département a entièrement revisité les aides proposées aux Saône-et-Loiriens pour la rénovation de leur logement. Très attractives, ces subventions départementales leur permettent de réaliser d'importants travaux qui, tout en participant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, amènent de l'oxygène à l'économie locale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2020, près de 10 000 foyers ont bénéficié d'aides totalisant plus de 8 M€, générant ainsi 52,5 M€ de travaux de rénovation énergétique réalisés par des entreprises locales.

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UNE AIDE POUR RÉNOVER VOTRE LOGEMENT ? Le Département vous accompagne

71 EN ACTION

Logement et habitat

Habitat 71 et Adil 71 à vos côtés

Une question en lien avec la thématique du logement ? Un seul numéro : 03 85 39 30 70 ! Que vous soyez (co)propriétaires, locataires, professionnels ou élus, que vous souhaitiez réaliser des travaux de rénovation énergétique, obtenir un conseil juridique ou vous renseigner sur les aides financières existantes, des experts vous accueillent et vous orientent.

HABITAT 71, UN GUICHET UNIQUE

La Maison départementale de l'habitat et du logement est la porte d'entrée pour toutes vos demandes liées à l'habitat et au logement. Besoin d'informations sur l'accession à la propriété, les troubles de voisinage, la fiscalité, les procédures d'expulsion, le financement d'un achat immobilier, l'adaptation du logement, les aides à l'amélioration de la performance énergétique ou de l'habitat dégradé ? Des professionnels mettent en commun leurs compétences (en matière fiscale, juridique, financière, technique...) pour répondre collectivement aux sollicitations des particuliers, des élus et des professionnels.

ADIL 71, EN TOUTE OBJECTIVITÉ

Louer, acheter, construire, faire des travaux. Les conseillers Adil répondent à toutes vos questions liées au logement. Ils vous apportent une information complète, neutre, gratuite et vous aident à prendre les bonnes décisions. Une question logement se pose, l'Adil s'impose ! Location, mal-logement, fiscalité, copropriété, assurances, urbanisme, accès aux droits... Quel que soit le sujet qui vous préoccupe, ayez le réflexe Adil pour une expertise objective et adaptée à votre situation.

LES AIDES À L'HABITAT DURABLE

Vous êtes propriétaire occupant, d'une résidence secondaire ou bailleur, et vous réalisez des travaux d'économie d'énergie ? En plus des aides nationales existantes (Ma Prime Renov' et les certificats d'économie d'énergie), vous pouvez bénéficier d'une aide complémentaire du Département de Saône-et-Loire, attribuée selon un plafond de revenus. Celle-ci peut financer des travaux énergétiques (changement du système de chauffage, isolation, VMC double flux...) et/ou l'installation d'une cuve de récupération des eaux pluviales. 1 600 ménages ont été aidés en 2024 par ce dispositif.



NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ PROPOSÉ PAR HABITAT 71

En 2025, le Département de Saône-et-Loire s'est engagé dans le pacte territorial France Rénov' avec 9 Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ruraux. Objectifs ? Mieux conseiller et orienter les ménages dans leurs projets de rénovation dans les territoires ruraux et contribuer à la mise en place d'un Service public de la rénovation de l'habitat. Une volonté réaffirmée du Département de répondre aux besoins des habitants dans tout le territoire. C'est Habitat 71 qui est chargé de la mise en oeuvre opérationnelle de ce service. **Les conseillers d'Habitat 71 assurent des permanences dans 16 communes de Saône-et-Loire et vous accompagnent gratuitement dans vos projets de rénovation. Prenez rendez-vous au 03 85 39 30 70**

Habitat 71 - Adil 71
94 rue de Lyon
71000 Mâcon
+ d'info :
habitat71.fr
adil.71 - 03 85 39 30 70

LUTTE CONTRE LA DERMATOSE BOVINE

UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR SOUTENIR LES ÉLEVEURS

Le soutien du Département au monde agricole n'est pas nouveau. Il le prouve encore aujourd'hui en apportant à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire une aide pour accompagner les éleveurs dans la lutte contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC).

Le Département, dans le cadre de ses compétences en matière de solidarité et d'accompagnement face aux risques psychosociaux rencontrés par les agriculteurs, souhaite réaffirmer son engagement en apportant son appui au monde de l'élevage, particulièrement touché par cette nouvelle crise sanitaire. Il a ainsi voté une subvention de 10 000 € en faveur de la Chambre d'agriculture afin de lui permettre d'acquérir des équipements pour mettre en œuvre dans de bonnes conditions la vaccination obligatoire d'environ 90 000 bovins dans les zones réglementées (soit 184 communes en Saône-et-Loire).

En effet, cette campagne de vaccination nécessite une mobilisation logistique et technique sans précédent pour la filière bovine départementale puisqu'il faut intervenir dans un délai très court sur des milliers d'animaux répartis dans des centaines d'exploitations (au minimum 719 élevages), avec des conditions d'accès et d'immobilisation parfois difficiles, notamment pour les élevages allaitants où les équipements de contention sont souvent fixes et éloignés des pâtures.



CETTE SUBVENTION DU DÉPARTEMENT VA PERMETTRE :

- d'acquérir du matériel mobile de contention (équipement qui sert à immobiliser temporairement un animal pour effectuer des soins de santé principalement), notamment des panels permettant de constituer des couloirs temporaires et sécurisés pour accéder aux bovins dans des prairies isolées,
- d'apporter un appui logistique, grâce à l'intervention des agents départementaux des routes, afin de faciliter la circulation du matériel entre les différents points du territoire.

Sans ces équipements, une partie des opérations de vaccination serait fortement compromise. L'acquisition de ce matériel représente donc une réponse concrète, immédiate et essentielle à la bonne mise en œuvre de la campagne vaccinale sur le terrain.

À SAVOIR

Cette maladie contagieuse est classée en catégorie « éradication obligatoire » dans la réglementation européenne, ce qui impose des mesures très strictes :

- abattage total des bovins d'un élevage touché (y compris animaux sans symptômes) pour tout foyer identifié,
- vaccination massive obligatoire des bovins dans la zone réglementée,
- renforcement des mesures de biosécurité, notamment limitation des mouvements d'animaux.

Des impacts économiques

Le monde agricole exprime de sérieuses inquiétudes quant aux conséquences économiques de la dermatose bovine pour les éleveurs : flux commerciaux, exportations, marché des bovins…

Les Saône-et-Loiriens ont du talent,



© Nin-nin

NIN-NIN, LE DOUDOU CREUSOTIN

Chez Nin-Nin, chaque doudou a une mission : faire rêver et câliner les enfants. Fabriqués à la main au Creusot, ces compagnons se déclinent en personnages attachants et personnalisables, du doudou « bourguignon » ou « breton » à celui « princesse » ou « tatoué ».
Dans l'atelier, on sent la magie dans chaque geste : les tissus choisis avec soin, les coutures minutieuses, et ce petit air unique que prend chaque doudou.
Ils deviennent rapidement des amis fidèles pour les nuits, les câlins et les aventures imaginaires.
Avoir son doudou, c'est bien, mais on peut aussi compléter la panoplie : bavoirs, chaussons, bonnets, coffrets de naissance… et même des petites attentions pour les papas et mamans.
Alors quand un enfant serre son nin-nin contre lui, c'est un peu la Saône-et-Loire toute entière qui s'invite dans son quotidien, douce et réconfortante.

NIN-NIN.FR



© Vouillon

BÂTISSEUR

VOUILLON PREND RACINE À MÂCON

L'entreprise Vouillon s'installe à Mâcon, dans un site flambant neuf de 5 500 m². Ce changement d'échelle accompagne la croissance de l'entreprise, qui conçoit et fabrique des charpentes, ossatures et structures en bois grâce à ses 35 salariés, dont 11 au bureau d'études. Traditionnellement reconnue dans la construction de résidences individuelles, Vouillon investit pour conquérir le marché des bâtiments publics, grands ensembles et locaux commerciaux. Une évolution rendue possible grâce à cette implantation stratégique, à proximité immédiate des grands axes routiers. Un investissement très important (bâtiment et équipements robotisés) qui contribue à la réindustrialisation du département et participe pleinement au dynamisme économique du Mâconnais, en confirmant la place de la transformation secondaire du bois comme filière d'avenir en Saône-et-Loire.

VOUILLON-CHARPENTE.FR



© Vicky Foods

PETITS PAINS ET VIENNOISERIES

VICKY FOODS S'IMPLANTE DANS LE CHALONNAIS

Le groupe agroalimentaire espagnol Vicky Foods, spécialisé dans la fabrication industrielle de boulangerie, viennoiserie et pâtisserie, a récemment inauguré son nouveau site de production à Fragnes-La Loyère, au sein de la zone d'activités SaôneOr. Il s'agit de la première usine du groupe implantée hors d'Espagne sur le continent européen. Représentant plus de 100 millions d'euros d'investissement, cette implantation stratégique vise à renforcer la présence de la société sur le marché français et européen. Elle confirme également l'attractivité économique de la Saône-et-Loire pour les investisseurs étrangers. Déjà 80 salariés ont été recrutés pour faire fonctionner le site, et une centaine d'emplois supplémentaires devrait être créée à moyen terme, renforçant ainsi le dynamisme industriel local.

VICKYFOODS.ES/FR

on vous le montre !



© Teinture Sauvage

RECONVERSION

DU CODE CIVIL AUX PLANTES TINCTORIALES

À Chauffailles, Céline Philippe a renoué avec l'essentiel en quittant une longue carrière d'avocate puis juriste, pour se consacrer à la teinture textile végétale. Dans une ancienne maison en pierre qu'elle a rénovée de manière écologique, elle a créé en 2020 un atelier entouré d'un jardin semi-sauvage où se mêlent fleurs anciennes, aromatiques et plantes spontanées. C'est dans ce cadre vivant qu'est née *Teinture Sauvage*. Elle y travaille exclusivement avec des fibres naturelles, animales ou végétales, et prépare ses bains de teinture à partir de l'eau de pluie collectée sur son terrain, afin de garantir une pratique respectueuse de l'environnement. Son activité repose sur des savoir-faire ancestraux, l'observation attentive des plantes et une approche patiente où chaque fibre révèle une nuance unique, en cohérence avec sa démarche de vie.

Pour en savoir plus sur son travail, son parcours et ses techniques, son site internet **teinturesauvage.fr** présente l'ensemble de son activité, ainsi qu'une boutique où l'on retrouve ses créations pour celles et ceux qui souhaitent la soutenir.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE

CENT ANS DE CUIR ET D'AUDACE

À Pierre-de-Bresse, Chateau Noirot fête un siècle d'existence ! Depuis l'atelier de taxidermie fondé par Léon Noirot en 1925, jusqu'aux créations contemporaines de son arrière-petit-fils Joris Chateau, quatre générations ont su mêler tradition et modernité, donnant naissance à des pièces uniques qui traversent les décennies.



© Chateau Noirot

Chaque création naît de cuirs rigoureusement choisis, le plus souvent d'agneau, parfois de porc, de chèvre ou même de cerf pour les pièces d'exception et conjuguant souplesse, tenue et résistance. Fidèle à son identité bressane, la maison cultive un style où raffinement, audace et authenticité se rencontrent avec naturel. Des concours de beauté aux collaborations prestigieuses, la maison a su se faire remarquer, toujours avec la même exigence artisanale et ce petit supplément d'âme qui fait son identité.

UN SIÈCLE EN VITRINE

Pour son centenaire, l'entreprise familiale avait transformé sa boutique en musée éphémère. Dans l'odeur du cuir et de la cire des anciens ateliers, on a fouillé et retrouvé outils et vestiges, qui ont ensuite été exposés dans le magasin. Les murs, ornés de photographies d'archives et de fiches retraçant les styles de chaque décennie, composaient une rétrospective vivante où chaque détail racontait l'histoire et l'esprit de la maison.

CHATEAU-NOIROT.COM

UNION POUR L'AVENIR DE LA SAÔNE-ET-LOIRE

Président : Jean-Vianney Guigue

PRÉPARER L'AVENIR DE LA SAÔNE-ET-LOIRE DANS UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE PARTICULIER : POURQUOI NOUS LE FAISONS (DÉJÀ)

Plus personne ne peut l'ignorer ; le pays doit se ressaisir pour limiter le poids d'une dette galopante qui hypothèque notre destin. J'en veux pour preuve 2 chiffres saisissants et qui doivent nous interpeller :

- le projet de loi de finances pour 2026 prévoit 59,3 milliards d'euros pour le remboursement des intérêts de la dette.
- En parallèle, le budget de l'Éducation nationale dont la mission est de préparer nos enfants à l'avenir est de 64,5 milliards. **Le resserrement de ce ratio est cruel. Il nous impose une seule conclusion : nous devons faire autrement.**

Dans ce contexte, l'État fait le choix de baisser les crédits alloués aux collectivités territoriales que sont les communes, les Départements et les Régions. Le défi qui s'offre à nous est donc de **maintenir l'existant** tout en tenant compte des contraintes pour y parvenir.

La majorité pourrait recourir à l'arme fiscale. En effet, le Département touche une partie de la fiscalité attenante aux transactions immobilières. L'opposition de gauche souhaite que nous empruntions cette voie, et augmentions les impôts ; c'est une option que nous refusons, et ce d'autant plus face à la frénésie de taxes et d'impositions nouvelles qui saisit Paris.

Bien évidemment, les contraintes budgétaires ne sauraient rimer avec un attentisme dans l'action politique que porte la majorité du Président Accary. Sous son égide, **nous poursuivrons les chantiers engagés** pour chacune et chacun d'entre vous. Nous **continuerons à œuvrer à une politique de solidarités** qui soit juste.

Les défis sont grands, mais 2026 sera l'année où le Département effectuera les poses de première pierre de **nouvelles gendarmeries,** poursuivra la r**énovation des collèges,** continuera les **actions menées pour la protection de l'enfance,** sur la prévention et l'accompagnement de la **dépendance,** dans le cadre de son **Plan environnement,** du copilotage avec l'État de la **politique de l'emploi,** de l'aide aux **associations** qui maillent la Saône-et-Loire, au **milieu culturel** et **sportif,** et aussi dans la promotion d'une agriculture de qualité et qui nous nourrit.

GROUPE GAUCHE 71

Président : Jean-Luc Fonteray

ALERTE SUR LES EHPAD ET LEURS RÉSIDENTS

La majorité a fixé un taux directeur de 0 % pour le tarif 2026 des EHPAD.

Cette décision touche durement les établissements, déjà dans une situation financière inquiétante.

C'est d'autant plus insoutenable que, non contente de bloquer les budgets des EHPAD, elle les incite à mettre en place le tarif différencié. Cette disposition prévue par la loi, permet d'instaurer un prix de journée pour les résidents de l'aide sociale (à la charge du Département) et un prix majoré pour les autres. L'écart peut aller jusqu'à 35 %.

Concrètement, cela signifie que la majorité se ménage un prix préférentiel « aide sociale » et laisse les futurs résidents payer le prix fort.

Pour un EHPAD dont le prix de journée est fixé à 70 €, les résidents actuels et ceux relevant de l'aide sociale continueront à payer le même tarif, tandis que les personnes âgées entrées au 1er janvier 2026 s'acquitteront d'un tarif majoré (jusqu'à 94,50 €).

Cette situation est injuste : en bloquant sa contribution aux établissements, la majorité laisse tomber les EHPAD qui n'ont d'autres choix que de faire peser un équilibre impossible sur les personnes âgées et leurs familles. La suppression du bouclier tarifaire en 2025 avait déjà lourdement pesé sur les budgets des résidents.

Contrairement à la quasi-totalité des départements, la majorité exclut la hausse concédée mais encadrée de la taxe sur les transactions immobilières. Nos aînés auraient bien eu besoin de cette recette supplémentaire de 5 M€.

GROUPE AUTONOME SAÔNE-ET-LOIRE UNIE

Président : Dominique Lotte

LES FINANCES SOUMISES À RUDE ÉPREUVE

Chers Amis Saône-et-Loiriens, **réfléchir notre budget départemental** c'est ce que nous faisons depuis plusieurs semaines. Voilà un **exercice toujours complexe** au regard des ambitions et politiques publiques sociales Allocation Personnalisée d'Autonomie **(APA),** Prestation de Compensation du Handicap **(PCH),** Revenu de Solidarité Active **(RSA)** dont le Département est le levier premier. Mais comment pouvons-nous structurer une **ambition locale** face aux décisions, revirements, reports et contributions demandées par l'Etat et les parlementaires ? Il le faudra pourtant car **les enjeux sont majeurs** pour notre jeunesse, nos personnes âgées ainsi que pour les personnes en situation de handicap. **L'action sociale est et doit rester une priorité.**



s'émerveiller 1

« VACANCES DÉCALÉES », LA MAGIE DE NOËL À EQUIVALLÉE

I SPECTACLE ÉQUESTRE I

DU 21 DÉCEMBRE AU 3 JANVIER (RELÂCHE LES 24, 25, 31/12 ET 1/01) HARAS NATIONAL CLUNY

+ d'infos sur equivallee-haras-cluny.fr

Au Haras national de Cluny, sous un chapiteau chauffé, la compagnie Duo Équestre propose un spectacle familial inédit, mêlant humour et prouesses équestres. Entre jeux, rires et situations loufoques, ce show vous emmène au cœur d'un camping de vacanciers pour une épopée incroyable. Voltige, dressage, liberté, cosaque, et poste hongroise : les quatre artistes et leurs chevaux aux aptitudes exceptionnelles vous feront vibrer et rire aux éclats !



© Droits réservés

2 rêver

L'INCROYABLE NOËL AU CHÂTEAU DE CHAUMONT

I SPECTACLE I

La compagnie L'Enchanteur transforme les Écuries de Chaumont en un univers féerique avec son spectacle immersif *L'incroyable Noël*. Porté par de nombreux bénévoles, ce conte grandeur nature mêle costumes, décors, comédiens et musiques pour offrir une expérience magique et interactive à toute la famille.

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE JUSQU'AU 21 DÉCEMBRE SAINT-BONNET DE JOUX

+ d'infos sur lenchanteur-spectacles.com

ATELIERS CRÉATIFS

17 DÉCEMBRE
CUISERY

Pour se plonger pleinement dans l'esprit de Noël, quoi de plus réjouissant que de créer ses propres décorations ? Inscrivez-vous aux ateliers du Centre Eden, site culturel du Département (création en bois et vannerie).

+ d'infos sur centre-eden71.fr

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LOUHANS

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE
LOUHANS - CHÂTEAURENAUD

Le musée affiche des collections allant de la peinture académique à l'art moderne, avec des œuvres de Jean Cocteau, Marie Laurencin, Léonard Fujita ou Armand Point. Jusqu'au 22 décembre, l'exposition temporaire *Rêveries picturales* de Riky, jeune artiste bressan, nous plonge dans un univers où l'imaginaire se mêle au réel avec des toiles inspirées du cartoon et de la BD.

+ d'infos sur sur bresse-bourguignonne.com

TRAIN DU PÈRE NOËL AU PARC DES COMBES

LES 17, 20, 21, 22, 23 ET 24 DÉCEMBRE
LE CREUSOT

Embarquement immédiat à bord du train du père Noël ! Avec un arrêt au cœur de la forêt enchantée du parc des Combes où les enfants auront la chance de rencontrer le père Noël, de lui remettre leur liste de cadeaux et de recevoir, s'ils sont sages, des chocolats.

+ d'infos sur parcdescombes.com



offrir 3

LAB71 : LIVRES, JEUX, DÉCOS… ET MIEL LOCAL POUR VOS CADEAUX !

I SHOPPING I

16 DÉCEMBRE
LAB71
DOMPIERRE-LES-ORMES

+ d'infos sur lab71.fr

En manque d'inspiration pour vos cadeaux de Noël ? Ne cherchez plus : rendez-vous au Lab71 ! Le site scientifique du Département a sélectionné des cadeaux pour tous les âges et à tous les prix : livres, décos, artisanat, jeux éducatifs, jouets… Et même le miel produit directement sur place. Un savoureux cadeau !





© Collection Hameau Duboeuf / Greg Bellevrat

4 savourer

HAMEAU ENCHANTÉ

I ANIMATIONS I

JUSQU'AU 11 JANVIER
HAMEAU DUBOEUF
ROMANÈCHE-THORINS

+ d'infos sur duboeuf.com

Vivez la magie de Noël du Hameau Duboeuf avec la nouvelle « Forêt Enchantée », des animations (chants, carrousel d'époque) et une boutique de Noël. Pour prolonger l'expérience, réservez vos déjeuners et goûters de Noël et vivez une pause gourmande et chaleureuse au cœur de la magie hivernale.

découvrir 5

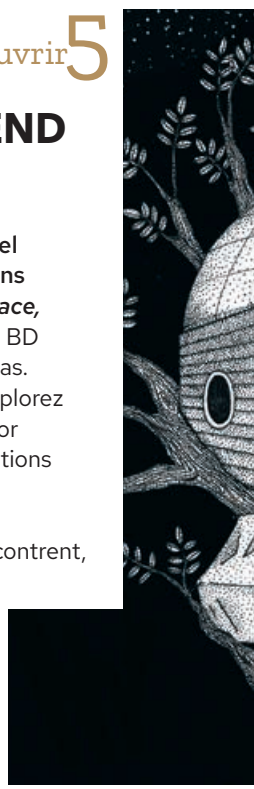
SUPER WEEK-END DE L'ESPACE

I EXPOSITION I

DU 7 FÉVRIER AU 8 MARS
CENTRE EDEN
CUISERY

+ d'infos sur centre-eden71.fr

Au Centre Eden, site culturel départemental, plongez dans *Le super week-end de l'espace,* une exposition inspirée de la BD scientifique de Gaëlle Alméras. Entre poésie et précision, explorez l'univers guidé par Rat, Castor et Orni, à travers des installations étonnantes et les coulisses de création de l'autrice. Quand art et science se rencontrent, l'imaginaire décolle !



DES VACANCES PLEINES DE SURPRISES !

I ANIMATIONS I

Les sites culturels du Département de Saône-et-Loire vous réservent spectacles, contes, jeux, ateliers et bien plus encore pendant les vacances !

DU 9 AU 22 FÉVRIER
LAB71 À DOMPIERRE-LES-ORMES
CENTRE EDEN À CUISERY
GRAND SITE DE FRANCE SOLUTRÉ POUILLY VERGISSON
MUSÉE DÉPARTEMENTAL DU COMPAGNONNAGE À ROMANÈCHE-THORINS

+ d'infos sur saoneetloire.fr





© Gaëlle Almeras

6 expérimenter

Le musée départemental du Compagnonnage, site culturel du Département, célèbre les compagnons, artisans d'art, architectes et ingénieurs mobilisés pour restaurer Notre-Dame après l'incendie de 2019. À travers l'exposition *Relever Notre-Dame : regards / gestes /savoirs*, découvrez comment des savoir-faire ancestraux – tailleurs de pierre, charpentiers – s'allient aux technologies modernes pour redonner vie à ce chef-d'œuvre. Un mini-musée ludique et interactif est spécialement pensé pour les enfants, leur permettant de découvrir les secrets de la reconstruction de manière pédagogique.

Jusqu'au 31 mai
Musée départemental du Compagnonnage - Romanèche-Thorins
+ d'infos sur musee-compagnonnage71.fr

RELEVER NOTRE-DAME

BIKE AND RUN

18 JANVIER
BOURBON-LANCY

L'épreuve sportive en duo mêlant course à pied et VTT revient ! Organisé par Triathlon Bourbon-Lancy 71, cet événement convivial est ouvert à tous, sportifs confirmés ou amateurs. L'occasion idéale de relever un défi en binôme, dans une ambiance dynamique et familiale.

+ d'infos sur tbl71.fr

PRIX GUILLON

30 ET 31 JANVIER
ROMANÈCHE-THORINS

Qui remportera le Prix Guillon cette année pour sa parfaite maîtrise du tracé de charpente ? Venez observer le savoir-faire des jeunes charpentiers lors de ces deux journées de compétition !

+ d'infos sur musee-compagnonnage71.fr

GALA ANNUEL

1er FÉVRIER
MONTCEAU-LES-MINES

Le 37e gala au profit de la Ligue contre le cancer organisé par la section locale à l'Embarcadère promet d'être festif et généreux.

+ d'infos sur embarcadere-montceau.fr

7 lire et découvrir

NUITS DE LA LECTURE

I ANIMATIONS I

Le Département convie petits et grands à la bibliothèque départementale de Charnay-lès-Mâcon pour célébrer les Nuits de la lecture.
Cette grande manifestation nationale et festive, dédiée au plaisir des mots et de la lecture, a pour thème cette année les « villes et campagnes ».
C'est l'occasion idéale pour découvrir leurs relations de manière ludique grâce à un programme riche en ateliers (artistiques, collectifs, littéraires) et jeux variés.

23 ET 24 JANVIER
BIBLIOTHÈQUE DE SAÔNE-ET-LOIRE CHARNAY-LÈS-MÂCON

+ d'infos sur saoneetloire.fr





8 courir

LA CÔTE CHALONNAISE SE DÉGUSTE EN COURANT

I SPORT I

Rendez-vous pour la 8e édition du Marathon des vins de la Côte chalonnaise.
Au programme : marathon, semi-marathon, courses de 8 et 12 km, et la célèbre épreuve en trio MARA3. Un parcours festif au cœur des vignobles, ponctué de 17 ravitaillements gourmands, de déguisements, de concerts et d'animations pour tous. Un week-end sportif et convivial à ne pas manquer !

28 MARS
GIVRY

+ d'infos sur marathondesvinsdelacotechalonnaise.fr

CARNAVAL DE CHALON

DU 20 FÉVRIER AU 1er MARS
CHALON-SUR-SAÔNE

La ville vibrera au rythme de son carnaval emblématique, l'un des plus prestigieux de France. Dix jours de fête où couleurs, musique et fantaisie s'emparent de la cité.

+ d'infos sur carnavaldechalon.com

ENGIE OPEN W50

DU 23 FÉVRIER AU 2 MARS
MÂCON

Le Tennis club de Mâcon accueillera la 13e édition du tournoi international professionnel féminin. Cet événement, devenu incontournable dans le calendrier mondial, réunira 32 joueuses venues de plusieurs pays.

+ d'infos sur la page facebook : tennismacon

SALON DU CHOCOLAT

14 ET 15 MARS
MÂCON

Kiwanis Mâcon propose un programme alléchant pour les passionnés de cacao, avec notamment des ateliers de fabrication et de dégustation de chocolats, ainsi que des démonstrations culinaires et pâtissières.

+ d'infos sur salonchocolatgourmandises.fr

CULTURE

LE GRAND SITE DE FRANCE SOLUTRÉ POUILLY VERGISSON FÊTE NOËL

Le site remarquable du Département de Saône-et-Loire vous invite à vivre une parenthèse enchantée, mêlant féerie de Noël, saveurs gourmandes et idées cadeaux originales.

La Maison du Grand Site se pare de ses habits de lumière. Laissez-vous émerveiller par la maison des gnomes, immortalisez l'instant en vous prenant en photo dans la locomotive magique, et réchauffez-vous avec les délices locaux accompagnés d'un chocolat chaud ou d'un café.

À NOTER

La Maison du Grand Site et le Musée de préhistoire ouvrent leurs portes du mardi au dimanche, de 11h à 17h (fermeture les 25 décembre 2025 et 1er janvier et du 5 au 31 janvier)

+ d'infos sur rochedesolutre.com



© Al Drone



OFFRIR

DES IDÉES CADEAUX POUR PETITS ET GRANDS

À la recherche du cadeau parfait ? Les boutiques de la Maison du Grand Site et du Musée de préhistoire vous proposent un large choix d'idées cadeaux pour tous les âges. Pensez également à offrir une année d'exploration au Musée de préhistoire avec nos deux formules d'abonnement : la carte explorateur (20 €) avec un accès illimité au Musée de préhistoire et la carte aventurier (30 €) pour profiter des quatre sites culturels du Département (Centre Eden, Lab71, Musée départemental du Compagnonnage, Musée de préhistoire).

« Le long voyage de Tarandro », un ouvrage réalisé par l'équipe du Grand Site de France, est disponible à la vente au musée.



© Ernesto Timor

S'ÉMERVEILLER

VOYAGES MAGIQUES

Du 20 décembre au 4 janvier, le Grand Site de France Solutré Pouilly Vergisson propose un programme d'animations festives pour petits et grands. Assistez aux projections immersives du planétarium, partagez l'émotion d'un conte de Préhistoire avec Tarandro ou laissez-vous charmer par le spectacle poétique *Voyage d'un courant d'air* par la compagnie Les Arts Dits. La balade des p'tits lutins complètera ces moments magiques.

RÉSERVATIONS INDISPENSABLES SUR ROCHEDESOLUTRE.COM

PRATIQUE

SAINT-VINCENT TOURNANTE
MARANGES 2026
24 ET 25 JANVIER

Ouverture des caveaux le samedi de 11h à 17h et le dimanche de 10h à 17h

Sur place : 15 caveaux de dégustation (soit 5 par village), 45 points de restauration.

Kit dégustation en prévente sur **saintvincent2026.fr**

Trouvez un hébergement près du vignoble des Maranges sur **destination-saone-et-loire.fr**



Le territoire des Maranges court depuis le fond de la vallée de la Cozanne jusqu'au sommet du mont de Sène et fournit un bel exemple d'équilibre entre activités humaines et environnement.


© ETIENNE RAMOUSSE

82e SAINT-VINCENT TOURNANTE

MARANGES 2026

La Saint-Vincent tournante remettra à l'honneur les vignobles de l'appellation Maranges en 2026. Les 24 et 25 janvier prochains, rendez-vous dans les communes de Cheilly-lès-Maranges, Dezize-lès-Maranges et Sampigny-lès-Maranges pour célébrer la vigne et le vin en terres saône-et-loiriennes !



BIS REPETITA DANS LES MARANGES

La Saint-Vincent tournante a déjà eu lieu dans les Maranges en 1997, seulement 8 ans après l'obtention de l'AOC Maranges (1989). Les viticulteurs de l'époque avaient alors souhaité faire connaître la nouvelle appellation par le biais de ce grand événement bourguignon. Ce fut un joli succès avec près de 100 000 personnes accueillies dans les villages et caveaux des trois communes. Aujourd'hui, c'est une nouvelle génération qui s'est installée, produit ses vins avec fierté et souhaite mettre en lumière son savoir-faire, reconnu en 2015 par le classement des Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'Unesco.


© BIVB.JPG

AOC MARANGES

UN TERROIR SINGULIER

Le terroir de l'AOC Maranges reste encore confidentiel. Il est pourtant la porte d'entrée Sud du vignoble mythique de la Côte de Beaune et ses productions jouissent d'une typicité unique en Bourgogne ! Plantées sur des collines aux doux versants colorés, les vignes trouvent ici des terres riches et argilo-calcaires bercées par un ensoleillement idéal. L'AOC produit majoritairement des vins rouges issus du cépage roi de la Bourgogne, le Pinot Noir, et possède sept Premiers Crus. On y trouve également en quantités plus réduites mais croissantes, des vins blancs issus du cépage Chardonnay. Profitez de la Saint-Vincent pour découvrir l'identité si singulière des vins des Maranges !



DEMANDEZ LE PROGRAMME

UNE GRANDE FÊTE VITICOLE POPULAIRE

Depuis deux ans, bénévoles et habitants s'affairent en coulisse ! Venez déambuler au gré des villages à la découverte des paysages, mets et breuvages authentiques. Cette édition a été pensée pour les familles avec des ateliers, labyrinthes, manèges, chasses aux trésors, fanfares, scènes musicales… Rendez-vous dès 6h le samedi matin pour le traditionnel défilé des statues de Saint-Vincent, en présence de 82 sociétés de Saint-Vincent bourguignonnes. Le défilé progressera en musique sur un parcours de 8 km reliant les trois villages au départ de Cheilly-lès-Maranges. Les caveaux ouvriront après l'intronisation de 9 vignerons et vigneronnes de l'appellation par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin !

Venez à vélo !

Deux parkings mobilité douce seront aménagés à Cheilly-lès-Maranges et Sampigny-lès-Maranges pour accueillir les visiteurs se rendant à la manifestation à vélo.

La voie verte reliant Chagny à Saint-Léger-sur-Dheune le long du canal du centre et qui traverse Cheilly-lès-Maranges sera ouverte durant tout le week-end. Cela vous permettra de rejoindre la fête depuis les parkings des deux villes ainsi que depuis la gare de Chagny.

POUR LA SANTÉ
LE DÉPARTEMENT AGIT !

SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT

Comment puis-je vous aider ?

Où faire ma première année d'études de médecine sans quitter la Saône-et-Loire ?

EN SEPTEMBRE 2026, UNE ANTENNE PASS VA OUVRIR À CHALON-SUR-SAÔNE...

JOURNÉE PORTES OUVERTES :
SAMEDI 31 JANVIER 2026 / 10H30-17H

AVENUE GEORGES POMPIDOU
71100 CHALON-SUR SAÔNE

UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE

AUDREY SEVIN | **Chargée de mission santé**
Département de Saône-et-Loire - 03 85 39 78 62 - 06 81 95 07 50
a.sevin@saoneetloire71.fr - **saoneetloire.fr**